

Hors- Texte



septembre 2020

119



Edito



Chères lectrices, chers lecteurs,

Les conditions de publication de ce nouveau numéro furent pour le moins inédites. Pour tout vous avouer, nous n'étions pas certains de pouvoir publier quoi que ce soit pour le mois de septembre. C'est grâce à nos contributeurs que nous sommes en mesure de vous apporter un nouveau numéro de Hors-Texte et pour cela nous leurs en sommes extrêmement reconnaissants.

Nous ne pouvions manquer de saluer les initiatives des professionnels qui ont fait preuve de créativité et d'adaptabilité face à cette situation exceptionnelle. C'est pourquoi nous abordons la question dans ce numéro.

Les mesures d'hygiène mises en place au mois de mars ont certes perturbé la bonne marche des services d'information documentaire, mais ont surtout mis en exergue l'importance critique d'une bonne gestion de l'information. L'infodémie qui a eu lieu ce printemps en est un bon exemple.

C'est un bon rappel pour nous autres professionnels de l'information qu'il est toujours important et utile de défendre nos préceptes et de promouvoir nos métiers.

Nous espérons que ce numéro 119 vous plaira et nous vous souhaitons une bonne lecture.

Le Comité de rédaction Hors-Texte



Billet de présidence

A vous chers collègues,

A vous les oubliés des journaux, des hiérarchies, du médecin cantonal, des politiques, des profs et de tous, je pense qu'il est temps que quelqu'un vous le dise : MERCI!

Pendant ces quelques mois, vous avez tant œuvré dans l'ombre pour que tous puissent accéder au savoir, à la culture et au divertissement pour permettre à tous d'éviter l'isolement et la dépression et aux étudiants de fournir de très bons travaux. Certains de ces travaux ainsi que des récits de collègues composent une partie de ce numéro et je vous souhaite beaucoup de plaisir à leur lecture.

Par ces temps particuliers, l'association a elle aussi connu un ralentissement mais ne s'est pas endormie. Plusieurs d'entre vous se sont adressés à nous pour quelques recommandations mais aussi pour mettre en avant quelques bizarreries administratives. Si nous n'avons pas réussi à obtenir de réponse du médecin cantonal concernant la mise en place de directives harmonisées, j'espère que nous avons pu vous apporter quelques pistes et clarifications. Avec l'annulation des grands rendez-vous annuels et l'impossibilité pour nous de vous offrir les activités prévues nous avons travaillé sur la reprise et espérons pouvoir bientôt obtenir les partenariats nécessaires pour vous proposer une nouvelle rencontre.

Tout le comité reste évidemment à votre disposition pour toute question ou proposition et se réjouit de vous retrouver prochainement.

Bonne lecture !

Marie Monnerat
Présidente de l'AGBD

Interview croisée :

Bibliothèques et gestion du confinement

Interview menée par le comité de rédaction, étudiants en Bachelor ID, HEG
Genève

Trois bibliothécaires responsables s'expriment sur la crise sanitaire et les répercussions du confinement dans la bonne marche de leurs SID respectifs :

Marie Fuselier (Bibliothèque de l'Université de Genève),
Véronique Pürro (Bibliothèques municipales de la Ville de Genève),
Yoo-Mi Steffen (Bibliothèque de l'École cantonale d'art de Lausanne).

Lors de l'annonce du confinement, quels changements avez-vous apporté à votre organisation à l'interne ?

Marie Fuselier Dès la fermeture des bâtiments de l'UNIGE, toute l'équipe de la Bibliothèque de l'UNIGE (BUNIGE) s'est réorganisée pour travailler à distance. Il a été formidable de voir à quel point l'équipe s'est mobilisée pour assurer la majorité des services attendus par nos usager·ères et ce, malgré les contraintes qui ont pesées sur chacun·e, tant sur le plan professionnel, familial que personnel. La BUNIGE a travaillé selon le cadre organisationnel et de protection sanitaire décidé par l'UNIGE, mais aussi avec l'ensemble des outils informatiques mis à disposition pour le travail et l'enseignement à distance. Chacun·e s'est vu confier une mission à réaliser en télétravail, et les séances d'équipe se sont poursuivies via Zoom. Pour la préparation des différentes étapes de reprise de service (11 mai pour la mise en place de services comme le prêt à l'emporter ou de numérisation à la demande, 8 juin pour la réouverture progressive de la BUNIGE), un groupe de travail spécifique a piloté ces actions en cohérence entre les différents sites de la BUNIGE.

Véronique Pürro Nous n'avons quasiment rien eu à changer, l'organisation hiérarchique mise en place étant appropriée pour la gestion d'une crise comme celle que nous traversons dans un réseau de la taille du nôtre (7 bibliothèques et 4 bibliobus).

En réponse à la demande de la Ville de Genève, et comme l'ensemble de ses services, nous avons constitué une Task force composée de toutes les personnes amenées à être les interlocuteurs·trices de notre employeur et à être en capacité d'agir en tout temps, dans l'urgence de la situation. Dans les faits, tous les membres de la direction du service ont été mobilisés dans cette Task force.

Nous nous sommes, par ailleurs, beaucoup appuyé sur les bibliothécaires responsables de site qui sont restés en contact permanent et étroit avec les équipes. Cette organisation a facilité la mise en œuvre coordonnée des décisions et en a facilité la communication.

Yoo-Mi Steffen Nous avons enlevé les chaises superflues, de sorte qu'il ne reste qu'une seule chaise par table de travail pour créer de la distance de sécurité. des services offerts et du travail effectué par chacun à cet endroit motivera toute l'équipe.

Quels services ont été modifiés, lesquels sont les plus sollicités et, si c'est le cas, lesquels avez-vous dû suspendre ?

Marie Fuselier L'accueil dans les espaces de travail de la BUNIGE n'a plus été possible dès le 16 mars et les prestations proposées sur place, le libreaccès aux collections imprimées, les commandes en magasin, le PEB, etc ont été stoppées. En revanche, les services de soutien à nos usager-ères (aide à la recherche documentaire, soutien à la publication scientifique, formations et ateliers hors cursus, etc.) ont été maintenus à distance pour la communauté UNIGE. Pour pallier la non-accessibilité des collections imprimées, l'offre numérique a été renforcée (nouvelles acquisitions, mise en valeur des ressources numériques et notamment celles en libre accès, etc.). Dès le 8 juin les espaces ont rouverts à la communauté UNIGE avec une capacité d'accueil de 40% afin de respecter les règles de protection sanitaire. Les enquêtes menées par l'institution auprès des étudiant-es ont montré que l'absence de lieu et de places de travail a été difficilement vécue par ces dernier-ères. L'accès à l'information numérique ne leur a en revanche pas posé de problème particulier. La BUNIGE conduira

des enquêtes complémentaires pour affiner ces résultats et adapter ses services dans le futur.

Véronique Pürro A l'exception de notre offre numérique qui a été développée durant le confinement, ainsi que de notre service de référence en ligne (InterroGE) qui n'a pas cessé son activité, tous les autres services au public ont dû être suspendus avec la fermeture de nos sites. Dès la publication du plan de protection de BiblioSuisse, et dans le strict respect des mesures de protection sanitaire tant pour le public que pour le personnel, nous avons élaboré notre propre plan de protection, basé sur une réouverture progressive des bibliothèques et une reprise échelonnée des services au public.

Yoo-Mi Steffen Nous avons dû suspendre le service de PEB (prêts entre bibliothèques). En qualité de bibliothèque de consultation, le service de prêt avait été supprimé par la direction en 2007, donc pas de changement de ce côté-là. En revanche, j'ai remanié et valorisé le portail de la bibliothèque, en particulier les ressources documentaires en ligne, qu'elles soient en libre accès (sites web de musées, de bibliothèques ou d'archives) ou en accès restreint comme les bases de données des HES.

Avez-vous mis en place de nouveaux services, en raison de la situation actuelle, et/ou envisagez-vous d'en préserver certains pour la reprise de vos activités ?

Marie Fuselier Le "prêt à l'emporter" a été accompagné d'un service de numérisation des documents imprimés qui a été généralisé à tous les sites de la BUNIGE. Si le prêt "à l'emporter" a été arrêté dès la réouverture des espaces, le service de numérisation se poursuit.

En effet, la demande de documents numérisés sera un des nouveaux services que nous ajouterons à notre palette dès le GO live de SLSP en décembre prochain. Ce fut donc une période de test. A noter que l'équipe projet SLSP BUNIGE a été particulièrement active durant ces mois-ci, le calendrier des tests en cours devant être tenu strictement.

Comme indiqué précédemment, l'équipe de la BUNIGE a également poursuivi ses activités de formation à la culture informationnelle pour les étudiant-es (hors et in cursus), ainsi que les ateliers pour les chercheurs et chercheuses (gestion des données de recherche, aide à la publication, open access, etc). Les statistiques montrent que nous avons séduit plus de personnes avec ce format online qu'à l'ac-

coutumée. Selon les modalités de la rentrée universitaire de septembre, il est possible que cette offre de formation à distance perdure.

Véronique Pürro Notre offre numérique a été développée ainsi que son accès facilité. Nous avons par exemple introduit la possibilité d'une inscription en ligne qui se faisait jusqu'alors uniquement en bibliothèque. Certains services et actions de médiation ont été proposés en ligne, notamment "Empruntez un bibliothécaire", un groupe de lecture ados, des conférences, etc. La dynamique du développement des prestations numériques et des services en ligne va se poursuivre afin de répondre aux attentes de certains publics qui ont été mises en lumière grâce à la crise.

Yoo-Mi Steffen Oui, j'en ai profité pour enfin examiner les différentes offres de services de streaming de films documentaires (Tènk et Dafilms). Nous venons donc de prendre un abonnement annuel à ces plateformes en ligne.

Sinon, des réadaptations qui se sont fait naturellement :

- le workshop de recherche documentaire que je donnais en présentiel aux différentes classes de 1ère année Bachelor et Master a évolué en webinaire. La

durée a été réduite à 2 heures (au lieu de 4 heures) et l'exercice de recherche en groupe supprimé. Je me suis focalisée sur le partage d'écran où je peux montrer pas à pas les possibilités de recherche proposées par les sites web et les bases de données. Si ce procédé s'est montré assez efficace, je ne me vois pas continuer à animer des webinaires en temps normal, à moins qu'un.e étudiant.e en fasse la demande expresse et souhaite bénéficier de cette aide à distance.

- les posts sur le compte Instagram https://www.instagram.com/ecal_library/ ont porté sur des ressources documentaires en ligne déconstruites (10 captures d'écran par post pour en montrer le fonctionnement). En temps normal, nous publions les photos de couverture de certaines nouvelles acquisitions.

J'ai aussi informé la communauté ECAL des différentes possibilités d'emprunts de ebooks via le service eLectures de la BCUL ou eBibliomedia, ainsi que les éditeurs qui offrent l'accès à certains titres de leur catalogue durant le confinement.

Est-ce que cette expérience vous a éventuellement permis de mettre en lumière des points à améliorer dans votre service ?

Marie Fuselier La communication autour de l'adaptation des services de la BUNIGE a fait l'objet d'une grande attention et a été conséquente (emails individualisés, pages web spécifiques sur le site de la BUNIGE comme sur le site coronavirus de l'UNIGE). On s'aperçoit que le contact personnalisé, spécifique et adapté est à développer pour faire connaître de manière encore plus large l'expertise d'une équipe de bibliothécaires aux usager-ères de la Bibliothèque.

Véronique Pürro L'importance des prestations numériques, qui nous ont permis de rester en contact avec de nombreux-euses usagers-ères et de faire de nouvelles adhésions. J'espère que les collaborateurs-trices sceptiques ont été sensibilisés à cet enjeu majeur pour les bibliothèques, notamment grâce à une formation interne organisée en ligne durant le confinement.

Le télétravail aura également été une expérience intéressante qui, si elle devait être institutionnalisée, permettrait certainement à plusieurs fonctions des améliorations en termes de qualité au travail.

Yoo-Mi Steffen Non, pas vraiment. Cela fait quelques années que je suis le dossier des ebooks et me dis que nous pour-

riens acquérir des tablettes pour les prêter. Peut-être que nous ferons le pas, mais pour l'instant ce n'est pas encore ma priorité.

Qu'est-ce que cette crise va changer pour vous d'un point de vue personnel et professionnel ?

Marie Fuselier La crise nous a brutalement mis dans une situation inédite et a contraint une organisation des activités bien rodée. Nous avons pu expérimenter la gestion de crise avec la mise en place d'une cellule réactive. Nous avons aussi vécu le télétravail, avec ses aspects positifs et négatifs, son impact sur nos vies et sur les dynamiques d'équipe. Il va s'agir maintenant de capitaliser sur cette expérience.

Véronique Pürro J'ai toujours eu pleinement conscience de la fragilité de la vie et de ses équilibres. Comme tout peut basculer d'un jour à l'autre, il est important de savoir fixer ses priorités et mener ses combats aux justes endroits. J'espère que cette crise aura permis à chacun-e d'entre nous de réfléchir sur nos propres priorités, aussi bien personnelles que professionnelles, et les combats qui méritent réellement d'y consacrer de l'énergie. Cet exercice devrait être facilité pour le

personnel de la fonction publique qui n'a perdu ni emploi, ni salaire...

Yoo-Mi Steffen Les mesures de distanciation imposées par cette crise ont renforcé l'usage des technologies et les inégalités sociales, ce qui ne me rassure pas du tout. Je n'étais donc pas surprise d'apprendre que mon "ami" Jeff Bezos (patron d'Amazon et l'homme le plus riche du monde) s'était encore plus enrichi durant ces deux derniers mois. Je n'ai rien contre les riches, j'en veux à J. Bezos de manquer furieusement de responsabilité sociale. Je ne suis pas une fan du commerce en ligne et suis donc triste de constater que les circonstances ont poussé bien des gens à y recourir. Nous donnons donc toujours plus de pouvoir aux GAFAM... Par ailleurs, je suis profondément inquiète de l'impact social que la crise économique engendre déjà par effet domino (même dans notre Suisse si riche, certains travailleurs n'ont plus de quoi se nourrir). Les dégâts seront immenses et nous allons tous le payer durant de longues années. Tout ça pour un minuscule virus invisible. Il y aurait bien des leçons à retirer de cette situation, à commencer par mieux préserver la biodiversité et cesser de faire n'importe quoi avec les animaux, mais la route est encore longue et l'être humain pas vraiment fiable... ♦

Genève • Lausanne

Librairie Spécialisée

Manga - Comics - Kpop

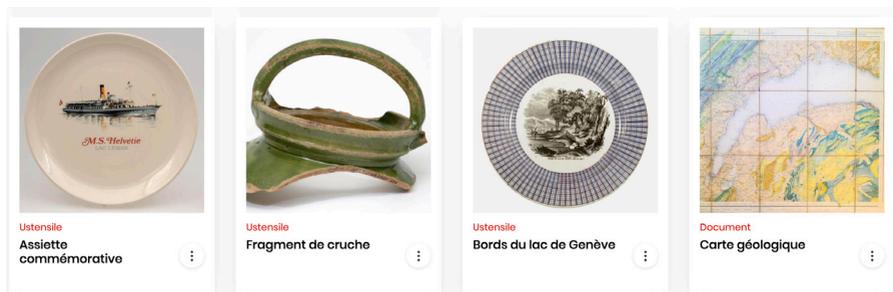
Depuis 1995



www.tanigami.com

Mirabilia

Véronique Lombard, Responsable de l'unité du développement des publics
à la Ville de Genève



◆ Si le web participatif avait le vent en poupe ces dernières années, la crise induite en 2020 par la COVID-19 a consolidé l'impact du numérique sur l'accès à la culture. L'usage de contenus culturels et patrimoniaux en ligne par le public a été fortement accru. Les institutions ont, de leur côté, renforcé leur visibilité en ligne et multiplié les canaux de diffusion et de partage d'information.

Mirabilia¹ est un site Internet qui s'inscrit dans cette tendance. Piloté par la direction du Département de la culture et de la transition numérique, il vise à valoriser les collections patrimoniales municipales tout en reflétant leur grande diversité. Cette plateforme est le résultat d'une fructueuse collaboration entre huit institutions municipales², elle ambitionne

aussi de favoriser l'interaction entre le public et le patrimoine en ligne.

L'épreuve de la diversité

Les institutions municipales dont les collections alimentent Mirabilia sont très variées. C'est ainsi que sur Mirabilia la science rencontre les arts, la botanique la céramique, la photographie, la faune de la région, l'ethnographie, les textes anciens.

Cette variété se reflète aussi dans la manière dont les collections sont gérées sur le plan numérique. En effet, certaines institutions ont des bases de données structurées et exhaustives de leurs collections, d'autres bénéficient seulement de certains pans numérisés, d'autres encore n'ont pas de bases de données permettant de rendre visibles leurs collections en ligne. Pour surmonter

cette difficulté, le choix a donc été d'emblée de définir un protocole permettant de montrer des œuvres venant de toutes les institutions sans s'appuyer sur des systèmes de bases de données dynamiques. Mirabilia agrège donc des données de différentes provenances et génère ainsi une forme d'interopérabilité entre des systèmes hétérogènes.

Qualité plutôt que quantité

Le site s'enrichit au fur et à mesure, avec pour l'instant une intégration manuelle de contenus. Pour sélectionner les œuvres, la stratégie a été de choisir des thématiques dans lesquelles les institutions peuvent proposer des contenus pertinents et originaux. Un comité éditorial a ainsi été créé et le choix des thèmes est discuté par cet organe³. Cela permet de riches échanges, et induit une évidente transversalité. Les musées et bibliothèques découvrent leur patrimoine mutuel, une opportunité assez rare, excepté lors d'expositions thématiques qui nécessitent des prêts entre institutions.

Chacun son rôle

Lorsque les thèmes sont choisis, chaque représentant d'une des huit institutions participantes est en charge de récolter les œuvres et objets qui vont donner corps à la thématique. Ils doivent rechercher dans les collections avec leurs équipes des propositions, ensuite obtenir les images en haute ré-

solution, rédiger les textes scientifiques, les fiches techniques et s'assurer du bon respect des droits d'auteur. Un travail rédactionnel est ensuite réalisé afin d'unifier le ton du site et de le rendre le plus accessible possible.

Des fonctionnalités et des contenus variés

Le site propose plusieurs fonctionnalités, tout d'abord la page d'accueil permet au visiteur de découvrir des paires d'images proposant des associations inattendues, en raison de la variété des contenus comme des œuvres d'art, des objets scientifiques tout comme des documents d'archives.

Ensuite le visiteur peut explorer des parcours thématiques comme le thé, l'enfance, le bois, la séduction, les voyages... Un calendrier de publication de ces parcours permet un enrichissement du site de manière régulière.

¹ Mirabilia du latin mirabilis, is, e (adjectif) : admirable : qui suscite l'admiration, étonnant, e : qui surprend, déconcerte, merveilleux, euse : prodigieux, singulier, ière : qui se distingue des autres

² Bibliothèque de Genève (BGE), Conservatoire et Jardin botaniques (CJBG), Musée Ariana, Musée d'art et d'histoire (MAH), Musée d'ethnographie (MEG), Muséum d'histoire naturelle (MHN), Archives de la Ville de Genève, le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC).

³ Conduite du projet : Véronique Lombard, Olivier Deslarzes. Membre du comité éditorial : Bénédicte De Donker, Carine Durand, Isabelle Naef Galuba, Véronique Goncerut, Didier Grange, Yamama Naciri, Louis Nusbaumer, Laurent Vallotton

La découverte des thématiques peut s'effectuer de trois manières : par le biais d'un affichage des visuels, à travers une carte géographique, ou en parcourant une ligne du temps. Quelle que soit l'option choisie, le choix d'un objet par l'internaute donne accès à de nombreuses informations délivrées avec un niveau de granularité permettant au public de calibrer sa visite. Un survol de la souris sur l'objet en mode visuel propose une simple accroche avec une clé de lecture de l'objet.

Créez votre mix 

Découvrez une association inattendue...



Un clic sur l'objet permet de le voir en un affichage élargi avec la possibilité d'utiliser une loupe et d'avoir accès à un texte descriptif synthétique. A ce niveau de l'arborescence, on trouve un texte plus long et détaillé, des informations techniques, un lien vers le site de l'institution et à ses bases de données de la collection en

ligne, lorsqu'il en dispose. Les visiteurs peuvent également avoir accès à des contenus multimédias.



Il est bien sûr possible d'effectuer des recherches par mots clé, par institution ou à travers des suggestions de mots clé les plus utilisés. Une recherche par couleur est également prévue. Celle-ci sera activée dans un deuxième temps car elle nécessite un volume critique d'œuvres en ligne⁴.

De l'interactivité à plusieurs niveaux

Au cours de sa visite, l'internaute peut créer sa propre collection en agrégeant les objets de son choix, il lui est possible de la partager sur les réseaux sociaux. Au-delà du site lui-même, un écosystème a été pensé pour favoriser des interactivités avec le public des institutions, les internautes et des communautés d'intérêts.

⁴ (Ce volume n'est pas atteint au lancement du site en raison de l'implémentation manuelle des contenus.)

Cela se concrétise avec notamment trois formats de médiation qui vont être mis, en œuvre permettant à des publics de découvrir Mirabilia en groupe, lors d'ateliers favorisant le lien social. Le premier s'articule autour du jeu « les mots du clic ». Il s'agit d'un outil dynamique qui permet de questionner le regardeur⁵. A la fois jeu d'observation, d'acquisition de vocabulaire et de réflexion, il permet le débat et la recherche de consensus au travers d'un exercice d'analyse d'images.

Les rencontres GAM (Génération au Musée, une initiative du Pourcent culturel Migros), deuxième dispositif de médiation, permettent à des personnes de générations ou de milieux différents de se rencontrer sur un pied d'égalité⁶. Les visiteurs dialoguent autour des collections et inventent, par exemple, une histoire à partir d'un objet. Habituellement, ces moments d'échange se déroulent au musée ; Mirabilia innove avec des rencontres réelles dans des lieux divers, autour de collections virtuelles.

La troisième typologie de médiation se déroulera lors des séries de « café-récits ». Un café-récits⁷ est une communauté temporaire. Elle se forme l'espace d'une rencontre entre des personnes qui ne se connaissent pas et qui se racontent des anecdotes et des expériences en lien avec un sujet particulier, en l'occurrence, un parcours thématique de

Mirabilia. Une fois les participants installés, les histoires peuvent débiter, générant des instants de bonheur, de surprise et d'inspiration. Cet échange enrichissant renforce la vie en communauté.

Une large réflexion est également en cours pour développer des projets de transcriptions collaboratives et de productions participatives (crowdsourcing) qui permettront eux aussi de générer de l'interaction avec le public.

Afin de positionner une mise en œuvre pertinente, la direction de projet a mandaté la HEG⁸ pour mener une étude visant à recenser et analyser les principales formes de pratiques participatives et les outils utilisés. Les résultats et recommandations de cette étude faciliteront les prises de décisions pour mettre en œuvre des projets dans ce domaine de manière cohérente en ayant une bonne vision des meilleures pratiques et des écueils à éviter.

⁵ Ateliers menés sous la bague de la Lucarne, association pour la médiation culturelle fondée en 2013 à Genève, dont l'objectif est de dynamiser la médiation culturelle en créant et proposant des actions ciblées.

⁶ Rencontres animées par la coordinatrice romande du projet, Sylvie Pipoz

⁷ Ateliers modérés par la coordinatrice régionale du réseau, Anne-Marie Nicole.

⁸ Etude réalisée sous la responsabilité de Françoise Dubosson, chargée de cours à la HEG-Genève et Alexandre Boder, maître d'enseignement à la HEG-Genève

Des projets de ludification sont en cours d'élaboration. La possibilité de poser des questions sur le patrimoine sera également possible prochainement avec un lien au projet des bibliothèques de la Ville « interroGE ». Par ailleurs, afin de faire connaître Mirabilia auprès d'un large public, une campagne de promotion sera déployée dès l'automne 2020.

Un concept est en cours d'élaboration visant à rendre visibles dans les institutions les œuvres présentées sur Mirabilia. Flash code près des œuvres présentées dans les collections permanentes, vitrines dédiées, parcours spécifiques... autant de possibilités qui permettront de faire le lien entre réel et virtuel.

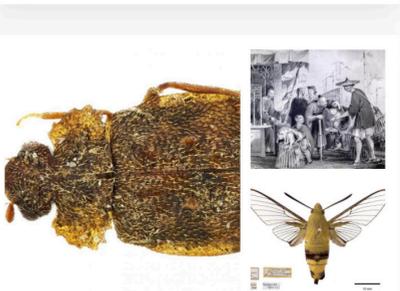
Des défis comme la mise à disposition de données en open source, un système favorisant une forme d'interopérabilité sont encore à relever. Mirabilia est un véritable laboratoire permettant de repenser le partage de contenus patrimoniaux et de faire dialoguer le passé avec l'avenir. ◆



Thématique
Âges de la vie: l'enfance



20 oeuvres



Thématique
Cérémonie du thé



23 oeuvres

Travaux de Master en Sciences de l'information

5 mémoires présentés par les étudiants du Master en Science de l'information

Les mandats pour les mémoires de Master en Sciences de l'information sont variés dans les tâches et les domaines qu'ils touchent.

Les étudiants de la filière mettent la dernière main à leurs travaux. Nous en avons profité pour demander à 5 d'entre eux de nous parler de leurs recherches.

Préservation des données de recherche à l'Université de Genève

Manuela Bezzi, étudiante en Master IS

◆ **Ce travail de Master, mandaté par l'Université de Genève, porte sur la préservation des données de recherche et en particulier sur les pratiques des chercheurs de la faculté des sciences. Le but de ce travail est d'évaluer les besoins des chercheurs afin de leur offrir une formation appropriée sur la préservation des données de recherche.**

Pour ce travail, nous sommes partis de Yareta¹, le dépôt de préservation à long terme pour les données de recherche proposé par l'Université de Genève (Université de Genève [sans date]), et nous avons utilisé deux approches:

1. Analyse des jeux de données déposés sur Yareta, principalement d'un point de vue de l'accessibilité et de la réutilisation des données

2. Conduite d'entretiens avec les chercheurs affiliés à la faculté des sciences et ayant utilisés Yareta

Pourquoi s'intéresser maintenant à la préservation des données de recherche ? En complétant un Data Management Plan (DMP), le chercheur s'engage à préserver et à rendre accessibles les données sur lesquelles se

basent sa publication (FNS [sans date]). Or, ces DMP sont obligatoires depuis octobre 2017 (FNS 2017), et il est probable que certains chercheurs termineront prochainement leurs projets de recherche. Étant à l'étape où ils doivent rendre leurs données accessibles, le moment est idéal pour la mise en place d'un soutien adapté à leurs besoins.

À partir de mon analyse et des entretiens, je remarque que la mise à disposition des données de recherche est plus complexe que la mise à disposition des publications. En effet, l'accès aux données nécessite la gestion :

- de formats très hétérogènes
- de métadonnées pour lesquelles il n'y a pas de standard commun, mais des standards en fonction du domaine de recherche
- de fichiers dont la taille peut être problématique

De plus, la volonté de vouloir rendre les données de recherche financées par des fonds publics accessibles au grand public peut parfois être questionnable. En effet, il est possible que dans certains cas des données spécifiques n'intéressent que des chercheurs du même domaine, et il est probable que ces chercheurs auront à disposition les logiciels leur permettant d'accéder à de telles données (e.g. données générées

par des instruments de mesure tels que des HPLC²). La transformation de telles données en format non-propriétaire les rendra certes largement accessibles, mais potentiellement moins riches.

En outre, si cette notion d'ouverture des données est déjà bien intégrée dans certaines disciplines telles que la génomique ou la cristallographie (Gaillard 2014), elle l'est moins dans les disciplines où les chercheurs n'ont pas besoin de réutiliser les données d'autres chercheurs pour mener leurs propres travaux. Pour revenir à l'Université de Genève, les chercheurs interrogés sont tout à fait disposés à rendre leurs données accessibles et déposent, dans la mesure du possible, leurs données en format non-propriétaire. Concernant Yareta, ce dépôt est apprécié des chercheurs, car :

- il leur permet de répondre aux exigences
- il est géré par l'Université de Genève (une garantie de confiance et de pérennité du dépôt)
- il est facile à utiliser

Au vu de la diversité des données générées

par les chercheurs et à l'image du soutien déjà offert pour d'autres thématiques des données de recherche³ (la rédaction du DMP par exemple), une collaboration entre le chercheur (expert de la donnée) et le spécialiste de l'information (expert de la gestion des données) me semble essentielle pour garantir une préservation et une réutilisation optimales des données de recherche. ♦

Références

FNS, 2017. Open Research Data : les requêtes devront inclure un plan de gestion des données. FNS - snf.ch [en ligne]. 6 mars 2017. [Consulté le 18.06.2020]. Disponible à l'adresse : https://frama.link/EmM_kmZy

FNS [sans date]. Data Management Plan (DMP) - Directives pour les chercheuses et chercheurs. FNS - snf.ch [en ligne]. [Consulté le 18.06.2020]. Disponible à l'adresse : <https://frama.link/t5DCMLak>

GAILLARD, Rémi, 2014. De l'Open data à l'Open research data: quelle (s) politique (s) pour les données de recherche? Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) [en ligne]. Janvier 2014. [Consulté le 18.06.2020]. Disponible à l'adresse : <http://eprints.rclis.org/22746/>

UNIVERSITÉ DE GENÈVE [sans date]. Le dépôt cantonal des données de recherche Yareta. E-Research - unige.ch [en ligne]. [Consulté le 18.06.2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.unige.ch/eresearch/fr/projets/yareta/>

1 Ce dépôt, fonctionnel depuis juin 2019, comptabilisait 132 jeux de données au 18 juin 2020 (<https://yareta.unige.ch/>)

2 High Performance Liquid Chromatography (HPLC): technique permettant de séparer différents constituants d'un mélange (https://fr.wikipedia.org/wiki/Chromatographie_en_phase_liquide_%C3%A0_haute_performance)

3 <https://www.unige.ch/biblio/fr/formation/>

Dispositifs de lutte contre le vol, le trafic et la falsification dans le domaine des archives

Mathieu Cevey, étudiant en Master IS

◆ **Ce travail de Master est mandaté par le Conseil International des Archives (CIA) au travers du Groupe d'Experts contre le vol, le trafic et la falsification (EGATTT), représenté par M. Didier GRANGE, président du groupe susmentionné et responsable des Archives de la Ville de Genève. Il a pour principal but la proposition de recommandations en matière de lutte contre le vol, le trafic et la falsification de documents d'archives, sur la base de l'analyse des différents dispositifs existants et des besoins archivistiques spécifiques.**

De nombreux dispositifs recensant des documents et objets volés existent au niveau international, gérés par des associations et organisations agissant dans divers domaines se recoupant parfois, comme l'International Council of Museums (ICOM), l'UNESCO, l'International League of Antiquarian Booksellers (ILAB), The Antiquarian Booksellers' Association of America (ABAA), le FBI ou encore Interpol.

Ces dispositifs sont des outils utilisés pour lutter contre le vol et le trafic de biens culturels, mais ils sont inadaptés au domaine des

archives. L'ICA ne possédant pas de dispositif propre et n'étant officiellement affilié à aucun, il lui serait utile d'analyser l'existant en la matière et de mener une réflexion poussée afin d'évaluer quelles sont les possibilités en matière de stratégie à ce sujet.

Une réflexion préalable fait rapidement ressortir plusieurs problématiques spécifiques au domaine des archives. Lutter contre ce genre de vol, c'est accorder une valeur à leur objet, or le faire pour un document d'archive est complexe et sujet à la subjectivité. La valeur de ce type de documents n'est que rarement officiellement reconnue, et quand elle l'est, ce sont généralement pour des raisons d'assurance, ou alors historiques, patrimoniales, voire de fierté nationale, et donc difficiles à quantifier monétairement. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, de nombreux marchés - parfois parallèles, parfois carrément noirs - ont essaimé de par le monde, se jouant des législations nationales et internationales plus ou moins permissives, et profitant du flou entourant la valeur des documents d'archives. Les récentes affaires de la Bibliothèque Girolamini à Naples ou des lettres de Calvin à Genève ne sont que le sommet d'un iceberg que les professionnels cherchent parfois à

minimiser pour des raisons d'image et de réputation : depuis quelques décennies, on remarque néanmoins une forte augmentation de ce type de vols. Mais qui sont ces voleurs ? Quelles sont leurs motivations ? Et que veulent-ils ?

La difficulté à donner une valeur et à assurer la traçabilité de ce type de documents, ainsi que le manque d'outils, de dispositifs légaux voire d'intérêt des forces de l'ordre, profitent aux voleurs et trafiquants. Sans compter que les moyens financiers et matériels accordés à la sécurisation des dépôts d'archives sont souvent dérisoires, ce qui procède également d'une logique fallacieuse, car si nous n'estimons pas la valeur de ce que l'on protège, il n'y a pas de raison de le protéger particulièrement puisqu'il n'a, a priori, aucune valeur. Ce raisonnement, hélas, s'applique également au vol et au trafic : si l'objet de l'infraction n'a pas de valeur déterminée, comment juger de la gravité de celle-ci ? Comment s'assurer de rendre justice équitablement ? Et surtout pourquoi investir dans des moyens de lutte ?

Si la majorité des vols sont commis par des lecteurs, il est intéressant de relever que près d'un tiers des documents volés, et généralement ceux de plus grande valeur, l'ont été par des collaborateurs de l'institution lésée (Vol et trafic illicite d'archives 2008), parfaitement au courant des procédures de sécurité.

De par leur statut, il leur a été facile de falsifier catalogues et bases de données, de manière à faire « disparaître » tout simplement l'objet du larcin, rendant la découverte du vol difficile, sans compter la complexité de prouver que l'objet volé provenait effectivement de la collection. Dès lors, quelles mesures mettre en place pour lutter contre un ennemi qui connaît toutes les failles de l'institution, et qui est parfois celui-là même qui a créé les dispositifs de sécurité ?

Par l'analyse des dispositifs existants et grâce à des entretiens avec des personnes clefs au sein des institutions et des forces de l'ordre, je serai en mesure de proposer des recommandations adaptées pour améliorer la lutte contre le vol, le trafic et la falsification dans le domaine des archives. ◆

Références

Vol et trafic illicite d'archives, 2008. In : Colloque européen : Archives nationales du monde du travail [en ligne]. Roubaix. pp. 7. [Consulté le 30 mars 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Ressources-doc-Actes-et-colloques/Actes-du-colloque-europeen-Vol-et-traffic-illicite-d-archives-Roubaix-20-21-novembre-2008>

Quelle stratégie pour la gestion des frais de la publication en Open Access ?

Jonathan Donzallaz, responsable des ressources électroniques, BCU Fribourg

◆ **En 2024, toutes les publications scientifiques en Suisse devraient être disponibles en Open Access. Face à l'objectif de swissuniversities, le bouleversement des flux financiers qui en découle est un sujet d'actualité brûlant pour les hautes écoles et leurs bibliothèques. Cette transformation rapide notamment souhaitée en réaction aux prix des abonnements ne doit toutefois pas déboucher sur un remède pire que le mal.**

Pour les bibliothèques scientifiques, l'année 2020 restera marquée par la conclusion des premiers accords Read&Publish au niveau national avec les deux acteurs dominant l'oligopole : Elsevier et Springer Nature. Les chercheurs des institutions signataires n'ont désormais plus à se soucier de payer des Article Processing Charges (APC) pour publier en Open Access dans la plupart des revues de ces éditeurs, les frais étant pris en charge au niveau institutionnel. En outre, ces accords dits « transformants » sont censés mener à des revues entièrement en Open Access.

Une situation paradoxale

Dans l'immédiat, ces contrats débouchent surtout sur un paradoxe. D'une part, la pu-

blication dans certaines revues hybrides est désormais soutenue. Dans le cadre d'accords Read&Publish visant à convertir les dépenses d'abonnement en dépenses de publication, cette option est jugée acceptable ; en dehors, elle ne l'est pas en raison du problème du double dipping¹. D'autre part, les éditeurs qui ne proposent déjà que du contenu ouvert se plaignent de voir les institutions rechigner à conclure des accords avec eux. La situation visée à terme n'est donc pas encouragée !

Un exercice difficile de cohérence

Ce double standard s'explique. Dans le cas d'un accord Read&Publish, les frais correspondent à une ligne budgétaire existante pour la bibliothèque. Avec un éditeur entièrement Open Access, il peut s'agir de frais supplémentaires - pour l'instant payés par des organismes comme le FNS - ou d'un accord avec un réel potentiel d'économie... pour autant que l'institution puisse le déterminer. En effet, les bibliothèques prennent peu à peu conscience de la problématique des « APC in the Wild » (Monaghan et al., 2020). À l'heure où l'APC moyen s'approche des 2'000 EUR, des études montrent que les

¹ C'est-à-dire des dépenses en abonnements et en APC pour les mêmes revues.

chercheurs parviennent souvent à financer cette somme à l'aide de différents budgets de leur haute école, souvent sans possibilité de vue globale pour l'institution. Si certaines mettent en place un suivi comptable, toutes ne présentent pas un tel niveau de maturité en la matière – loin s'en faut.

Le besoin d'une stratégie déterminée

Cela étant, même des institutions qui parviennent à quantifier leurs dépenses ne font parfois que réagir aux offres élaborées par les éditeurs, sans qu'une réflexion profonde sur le financement à long terme de la publication nativement Open Access n'ait forcément été entreprise.

Le modèle même de l'APC est sujet à caution. Le prix de celui-ci augmente bien plus vite que l'inflation, ce qui démontre qu'il ne résoudra pas la crise des périodiques (Khoo, 2019). L'efficacité d'une transformation article par article est fortement mise en doute (EPRIST, 2020), quand bien même le Plan S européen appelle à négocier des accords « Pure Publish » dès 2024 (Røttingen et Sweeney, 2019). Des alternatives existent pourtant, avec des modèles de financements consortiaux de l'Open Access, la conversion immédiate de revues selon le modèle Subscribe-to-Open (Crow et al., 2020) ou la publication sur des plateformes institutionnelles.

Face à ces différentes options et devant l'impossibilité de tout financer, le besoin d'une stratégie déterminée se fait sentir : sur quels critères conclure quels types de contrats ?

Quelle politique définir et défendre, que ce soit pour justifier l'octroi de budgets supplémentaires ou pour expliquer aux chercheurs les limites des financements ?

L'accélération provoquée par les objectifs de swissuniversities aura eu le mérite d'ouvrir un vaste chantier qu'il reste à mener à bien. Un environnement familier pour la BCU de Fribourg, qui vient de s'installer dans des locaux provisoires tandis que son bâtiment historique entame une mue réjouissante ! ♦

Références

CROW, Raym, GALLAGHER, Richard et NAIM, Kamran, 2020.

Subscribe to Open: A practical approach for converting subscription journals to open access. In : Learned Publishing [en ligne]. 2020. Vol. 33, n° 2, p. 181-185. [Consulté le 25 juillet 2020]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1002/leap.1262>

EPRIST, 2020. Big deal, bad deal ? [en ligne]. EPRIST. [Consulté le 25 juillet 2020]. Analyse I/ST. n° 32. Disponible à l'adresse : https://www.eprist.fr/wp-content/uploads/2020/06/EPRIST_HST_Big-deal-bad-deal_Juin2020.pdf

KHOO, Shaun, 2019. Article Processing Charge Hyperinflation and Price Insensitivity: An Open Access Sequel to the Serials Crisis. In : LIBER Quarterly [en ligne]. 2019. Vol. 29, n° 1, p. 1-18. [Consulté le 25 juillet 2020]. Disponible à l'adresse : <http://doi.org/10.18352/lq.10280>

MONAGHAN, Jessica, LUCRAFT, Mithu et ALLIN, Katie, 2020.

'APCS In The Wild': Exploring Funding Streams for an Accelerated Transition to Open Access [en ligne]. Springer Nature. [Consulté le 25 juillet 2020]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.6084/m9.figshare.11988123.v4>

RØTTINGEN, John-Arne et SWEENEY, David, 2019. Financing open-access publication after 2024. In : Nature [en ligne]. 27 août 2019. Vol. 572, n° 7771, p. 586. [Consulté le 25 juillet 2020]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1038/d41586-019-02547-y>

Espace des opportunités

Irina Sokolova, étudiante en Master IS

◆ **Intéressée par les méthodes de design en bibliothèque, j'ai été immédiatement attirée par le mandat « Un espace dédié à l'apprentissage et à l'expérimentation collective sur le site Uni Mail de la Bibliothèque de l'Université de Genève ». Faire un travail de master sur ce sujet est une opportunité pour moi de contribuer à un projet concret en menant une réflexion sur le mode de fonctionnement, l'organisation et le contenu de cet espace.**

Il s'agit de créer un lieu d'échange et de collaboration au sein de la bibliothèque, où les nouvelles technologies seraient au service de nouvelles pédagogies et où les soft skills, ou compétences transversales, trouveraient toute leur place. Ce travail de master s'intègre au projet Concept Library 3.0, qui s'attache à l'élaboration du concept général pour la Bibliothèque de l'Université de Genève, ainsi que ses plans d'implémentation et qui est piloté par la Division de l'Information Scientifique (DIS).

Les étapes

Armée de mon ordinateur portable, de mon cahier et de mon stylo, j'ai proposé donc un plan en trois étapes :

Étape 1 : faire une revue de la littérature (littérature qui est d'ailleurs fort peu développée) et un benchmark au niveau international. Malgré des appellations variées, les espaces d'apprentissage et d'expérimentation se ressemblent assez souvent. Ce qui m'a intéressée particulièrement, c'est le rôle joué par les bibliothécaires que l'on pourrait classer en trois groupes : 1. Ils gèrent uniquement l'espace et le planning 2. Ils sont partenaires des enseignants et des autres services universitaires 3. Ils sont leaders dans le développement de partenariats et de formations.

Étape 2 : effectuer une analyse de l'existant au sein de l'Université de Genève et trouver des partenaires potentiels. Il m'est apparu que l'offre de formations et de services pour les étudiants et les enseignants était très complète et de grande qualité. Plusieurs services au sein de l'Université, comme par exemple, le Pôle de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, seraient d'excellents partenaires pour faire de ce lieu une réussite. J'ai interviewé des enseignants et des collaborateurs de l'Université pour qui cette espace et une collaboration avec les bibliothécaires seraient intéressants.

Étape 3 : proposer des recommandations personnalisées d'activités et d'aménagements d'un espace favorisant l'apprentissage et l'expérimentation collective. Pour ce faire, j'ai relié les expériences réussies des autres

que les bibliothécaires peuvent contribuer au développement des nouvelles formes d'enseignement et de la pédagogie par projets. Dans ce nouvel espace d'apprentissage et d'expérimentation, l'ambition est que les



universités avec les compétences disponibles au sein de l'Université de Genève. Le but est que les bibliothécaires soient des partenaires des autres services et qu'ils soient force de proposition et non pas de simples « maîtres des clés ».

Les propositions touchent aussi bien l'organisation de l'espace et le type de mobilier que le type de services et de formations offerts.

Difficulté et ambition

La difficulté de ce projet réside dans le fait que cet espace devra avoir une réelle valeur ajoutée pour les usagers : enseignants, étudiants et autres services de l'Université. Le rôle des bibliothécaires ne devra pas se limiter à la gestion du planning, en particulier parce qu'ils souhaitent aussi participer activement au développement de l'éducation supérieure. Les exemples internationaux ont démontré

bibliothécaires soient une pièce du puzzle qui permettra aux enseignants de proposer des méthodes d'enseignement innovantes et aux étudiants de maîtriser des compétences transversales. Bien qu'important, l'aspect technologique passe au second plan pour faire place à un nouveau paradigme : embrasser et anticiper les nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage, plus collaboratives et interactives. L'espace d'apprentissage et d'expérimentation collective a le potentiel pour devenir un espace des opportunités pour toute la communauté académique y compris la bibliothèque ! ♦

Références

Illustration : Creativity Studio, James B. Hunt Jr. Library, North Carolina State University-
Source : <https://www.lib.ncsu.edu/spaces/creativity-studio>

La Manivelle : une bibliothèque d'objets à Genève

Anaïs Perrenoud, étudiante en Master IS

◆ **J'ai eu la chance de réaliser mon travail de Master sur La Manivelle, une bibliothèque d'objets située à Genève. Cet article présente les différentes recherches menées lors de la rédaction de ce travail. Créée en 2018 après une campagne de financement participatif (Eigenmann, 2019), La Manivelle est une coopérative comportant près de 300 membres et proposant le prêt de plus de 1000 objets (La Manivelle, 2019).**

Cette structure a proposé ce sujet afin d'analyser sa stratégie et de bénéficier de recommandations. En effet, La Manivelle souhaite convaincre davantage d'usagers de la rejoindre. A terme, celle-ci aimerait proposer une bibliothèque d'objets par quartier. Ceci permettrait à davantage de personnes de bénéficier du prêt d'objets en réduisant les efforts et les coûts nécessaires pour s'y rendre. Un déménagement de la coopérative est également prévu pour le mois de septembre 2020 puisque La Manivelle a rejoint d'autres acteurs de l'économie circulaire et du partage. Ensemble, ils ont créé une association faitière nommée Zic2 qui partagera des locaux situés dans

la zone industrielle des Charmilles.

Ce travail de master a débuté par des recherches sur le sujet des bibliothèques d'objets qui m'ont permis de constater que de nombreuses structures proposant du prêt d'objets se développent à travers le monde. Il en existerait environs 400 (Llewellyn, 2019), dont presque une dizaine en Suisse.

Les différentes recherches bibliographiques montrent que les bibliothèques d'objets sont un sujet d'étude récent en sciences de l'information : l'article le plus ancien sur ce thème a été publié en 2013. Ensuite, une enquête comparative des différents lieux proposant du prêt d'objets en Suisse et à l'étranger été menée en transmettant un questionnaire en ligne à différentes bibliothèques d'objets. Des usagers de La Manivelle ont également été interrogés afin d'évaluer leurs pratiques et leurs attentes à l'égard de la coopérative. J'ai aussi contacté des gestionnaires de bibliothèques d'objets afin de recueillir leurs expériences dans la création et le fonctionnement de leurs structures.

Les résultats du questionnaire en ligne ont montré que le fonctionnement des bibliothèques d'objets dépend en majeure

partie de l'engagement de bénévoles. Des préoccupations sociales et écologiques sont présentes chez un grand nombre de structures qui proposent souvent, en plus du prêt d'objets, un certain nombre d'activités, comme des ateliers de réparation ou « zéro déchets ». Les différents entretiens avec des utilisateurs de La Manivelle suggèrent que ceux-ci utilisent ce service pour des raisons pratiques, mais également en raison d'arguments écologiques et par une volonté de soutenir le projet, aussi apprécié pour ses aspects sociaux. Les rencontres avec des gestionnaires de bibliothèques d'objets m'ont permis de constater que celles-ci sont souvent nées de mouvements citoyens. Afin de mettre en place leurs propres structures, les responsables d'autres bibliothèques ont été contactés afin d'obtenir des conseils sur la création et le fonctionnement de ces structures. Il existe donc un important échange d'informations entre les gestionnaires de bibliothèques d'objets plus expérimentés et les porteurs de nouveaux projets. Mon travail de Master se terminera par des recommandations afin de permettre à La Manivelle de poursuivre son développement. Différentes propositions seront présentées afin de créer un système d'information unique destiné à faciliter la création et le fonctionnement des bibliothèques d'objets. ◆

Références

LA MANIVELLE, 2019. Accueil. La Manivelle [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.manivelle.ch/fr>

LLEWELLYN, Tom, 2019. How Libraries of Things build resilience, fight climate change, and bring communities together. Shareable [en ligne]. 17 avril 2019. [Consulté le 15 juin 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.shareable.net/how-libraries-of-things-build-resilience-fight-climate-change-and-bring-communities-together/>

ZIC2, 2019. Une Manufacture Collaborative [en ligne]. [Consulté le 23 juin 2020]. Disponible à l'adresse : <https://zic2.ch/>



Une Belge se promène à Genève

Céline Brems, étudiante en Information Documentaire

◆ **Belgique et Suisse, pays relativement peu éloignés et pourtant si différents ! Tout oppose la frite à la raclette, et le milieu des sciences de l'information n'échappe pas non plus à ces distinctions. Je suis une étudiante belge à la Haute école Bruxelles-Brabant¹ et pendant une année j'ai été étudiante Erasmus à la Haute école de Gestion de Genève². Durant cet échange, j'ai été confrontée à un certain « choc culturel » ou devrais-je dire « choc documentaire ». En effet, mon point de vue sur le milieu de l'InfoDoc varie entre la Suisse romande et la Belgique francophone. Quelles disparités ai-je observées ? Et quelles pourraient en être les causes ? Faisons le point !**

Diverses terminologies

Tout d'abord, les termes employés pour décrire notre métier ne sont pas similaires. Du côté de la Suisse, les termes agent ou spécialiste en information documentaire seront privilégiés. Tandis que la Belgique emploiera plutôt la fonction exercée telle que bibliothécaire-documentaliste par exemple. Si les terminologies à elles seules sont différentes, cela nous laisse déjà un avant-goût des nombreuses autres dissimilitudes existantes.

Une veille peureuse

Selon moi, le domaine de l'information documentaire présentant une majeure différence reste la veille. En effet, la veille professionnelle se fait encore timide dans mon pays. Cela s'explique notamment par un manque de connaissance sur l'infobésité et de temps de la part des entreprises. Un autre facteur se trouve être l'absence de promotion et de sensibilisation sur le sujet.

D'après Marc Borry (chargé de cours à la HE2B et knowledge manager à l'Académie Nationale de Police Fédérale) les projets de recherche en veille sont encore très peu développés en Belgique en raison d'une absence de formation dans le domaine. Malgré cela, la dernière recherche concrète qui a été menée et que je vous invite à consulter, porte sur les évolutions futures et les conséquences de la veille, ainsi que les besoins de formation pour les futurs veilleurs. Pour ce faire une analyse du marché de l'emploi a été élaborée³.

¹ Également abrégée : IESSID-HE2B

² Également abrégée : HEG

³ BORRY, Marc et ORBAN, Michèle, et al. Métier d'avenir : chargé de veille. Le Forem [en ligne]. Octobre 2019. 25 p. [Consulté le 30 juin 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.leforem.be/MungoBlobs/1391469193432/20191029-A2P_charge_de_veille.pdf

D'autres initiatives de projets ont été expérimentées, mais sans réels débouchés. Ensuite, selon Michèle Orban (chargée de cours à la HE2B et consultante en veille informationnelle et juridique) une autre problématique serait le fait que les entreprises recherchent plutôt des personnes spécialisées dans leur domaine d'expertise, car ils connaissent le vocabulaire métier. Les entreprises vont ainsi déléguer à leurs collaborateurs la lourde tâche de réaliser une veille.

Côté Suisse romande, la lecture de l'article écrit par Hélène Madinier (responsable de la formation continue en veille stratégique et intelligence économique à la HES) et Stéphanie Haesen (chargée de cours à la HES et spécialiste en information documentaire) m'a donné un meilleur aperçu des pratiques de veille⁴. Contrairement à la Belgique, les formations initiales et continues en veille et intelligence économique sont présentes à travers les divers cantons. Celles-ci s'articulent à travers des modules ou des cours de veille. Quant aux projets de recherche, diverses publications des universités suisses romandes sont disponibles sur le réseau RERO. J'ai remarqué que les thèses participent grandement à l'évolution du domaine.

Des projets de veille sont aussi en cours, la création d'une plateforme de veille multifonctionnelle WebSO+ en est un bon exemple.

Pour conclure ce point, d'après les observations faites, je peux affirmer que le pays du Yodel est particulièrement actif dans la recherche. Cependant, je pense fortement qu'il faut mettre l'accent sur la promotion des pratiques de veille et de ses bénéfices pour les professionnels, tant en Belgique qu'en Suisse. En effet, les entreprises sont encore trop souvent méinformées sur le sujet. De plus, en tant que veilleur, il est primordial de savoir se vendre afin de montrer que ce métier apporte une valeur ajoutée non-négligeable pour l'organisation.

Ma pensée rejoint celle de Monsieur Borry : la veille est indispensable et elle sera encore sujette à de nombreuses évolutions, que cela soit l'intelligence artificielle ou le développement d'outils⁵.

Et cela passe par l'acquisition de connaissances nouvelles, le partage d'informations et la collaboration.

Des bibliothèques 3ème lieu ?

À présent, parlons bibliothèque !

Concernant les bibliothèques de lecture publique, la médiation culturelle et formation permanente apparaissent régulièrement dans les deux pays. Les bibliothécaires privilégient de plus en plus la relation avec leurs lecteurs au moyen de diverses animations. J'ai également remarqué que la bibliothèque hors les murs et dans les parcs rencontre son succès. Je trouve qu'il y'a beaucoup de similitudes à travers cette typologie de

bibliothèque entre la Belgique et la Suisse. Une fois arrivée en Suisse, j'ai été familiarisée avec le concept de design thinking. Cette méthode de travail permet de mettre en place des projets en bibliothèque en situant les usagers au centre. Ces derniers seront donc plus impliqués et leurs besoins mieux pris en compte grâce aux divers retours d'expérience. C'est un procédé très efficace qui m'était complètement inconnu en Belgique. Il me semble que les bibliothèques n'y recourent pas encore suffisamment. Pourtant, les bibliothèques pourraient réellement bénéficier de cette méthode pour élaborer des ateliers et animations centrées sur l'utilisateur.



4 MADINIER, Hélène et HAESSEN, Stéphanie, 2019. Evolution des pratiques de veille en Suisse romande et rôles des professionnels de l'information dans la promotion de la veille. Cahiers de la Documentation - Bladen voor Documentatie. Aout 2019. 2020/1, pp. 20-27.

5 Pour plus d'informations : BORRY, Marc, 2019. Compte-rendu du Colloque sur le « futur de l'intelligence économique ». Noesia [en ligne]. Mars 2019. N°5, pp. 9-10. [Consulté le 30 juin 2020]. Disponible à l'adresse : <https://noesia.be/onewebmedia/Noesia%205.pdf>

Au niveau des bibliothèques universitaires (BU), après discussion avec des bibliothécaires, je remarque les mêmes problématiques dans les deux pays. En effet, les étudiants viennent dans l'établissement pour étudier et cela se limite à cette seule activité. Il est clair que les BU doivent mettre en avant la promotion de leurs formations et services qu'elles offrent. D'après Joëlle Muster (bibliothécaire responsable du site Uni Mail), l'enjeu est de montrer aux étudiants qu'il existe autre chose que l'espace de travail. Par exemple, il y'a un accompagnement individualisé qui s'intègre dans leur cursus. Il faut donc mettre en avant et développer cette valeur d'usage. Au niveau de la recherche, dans les deux pays, les BU ont développé des services dirigés aux chercheurs tels que l'aide à la recherche, l'Open Access, la visibilité digitale, etc.

Pour finir, je pense qu'il est primordial que les bibliothèques développent un esprit entrepreneurial face aux diverses concurrences existantes et la menace toujours plus pesante d'Internet. Il faut que ces établissements sachent se mettre en avant et fassent du benchmarking afin d'avoir un avantage concurrentiel durable.

Enfin, je remarque des visions communes pour les bibliothèques belges et suisses confondues : l'éducation permanente afin d'avoir des citoyens informés.

Archives, la sauvegarde d'un patrimoine

Force est de constater que le milieu archivistique passe doucement à l'informatisation. Toutefois, par rapport aux bibliothèques, les systèmes de gestion ne sont pas toujours à la pointe et les prix de ces logiciels restent relativement élevés. En Suisse, j'ai pu participer à différents projets sur mandats; contrairement à la Belgique, où je n'ai pas encore eu l'occasion de travailler avec un centre d'archives. Cependant, je sais que divers projets de recherche ont pris place dans le pays du spéculoos tel que Promise. Ce projet de recherche a pour but d'élaborer des stratégies afin de préserver le web belge. En Suisse, le projet Archives Web Suisse a pour but de constituer une collection de sites Web emblématiques du pays. Ce projet est le fruit d'une collaboration de 29 partenaires ! Je pense que les similitudes en archivistique sont dues au fait que ce domaine est encore expérimental, et les enjeux de plus en plus cruciaux, surtout dans l'ère du BigData que nous subissons actuellement. C'est pourquoi je suis convaincue que la Suisse tout comme la Belgique sont cruellement en manque d'experts et de spécialistes en archivistique. Ce facteur a pour conséquence de freiner les avancées dans le domaine. Une autre difficulté majeure réside sans doute dans l'évolution rapide de la préservation numérique, il nous faut donc constamment nous mettre à jour. La solution serait

de favoriser la collaboration avec des chercheurs internationaux, des organismes de recherche, et des bibliothèques nationales afin de mettre à disposition des ressources et de la documentation.

Parmi les organismes/centres de compétences européens particulièrement actifs dans le domaine, j'ai retenu : l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, KOST-CECO, Open Preservation Foundation, et bien d'autres encore.

Une double formation

Pendant mon année d'étude à l'étranger, j'ai constaté deux approches différentes pour nous former à notre futur métier.

D'une part, j'ai trouvé qu'à la HEG-Genève, l'accent est plutôt mis sur l'apprentissage pratique grâce aux projets sur mandats. Les travaux de groupe sont également favorisés afin de nous apprendre à travailler en équipe sur un projet commun. J'ai particulièrement apprécié la possibilité de pouvoir choisir ses modules de cours. Cela permet de réfléchir plus concrètement à la direction que nous prendrons après l'obtention de notre diplôme.

D'autre part, la HE2B favorise plutôt l'apprentissage bibliothéconomique, l'indexation, le catalogage, sans oublier, les langues étrangères. Au niveau de la formation pratique, les trois années du Bachelor comportent des stages et des travaux pratiques réguliers.

Je retiens donc : deux pays, deux apprentissages, pour une seule et même formation. Cependant, une fois diplômé, que cela soit en Suisse ou en Belgique, l'étudiant ressort avec un bagage important, et tout un réseau de contacts professionnels qui continuera à s'étendre, mais il est surtout prêt à partager son expertise et son savoir-faire. Je pense que c'est toute la richesse qu'offre notre Bachelor.



Pour conclure, je pense que la Belgique pourrait s'inspirer davantage de la Suisse dans le domaine des sciences de l'information. C'est pour cela que l'intelligence collective doit être privilégiée afin de favoriser le partage de connaissances. Que cela soit par une année Erasmus, des colloques et séminaires à l'étranger, ou encore un échange de professeurs entre hautes écoles. Natacha Wallez (maître de formation pratique en information documentaire à la HE2B) regrette d'ailleurs que ce dernier point ne soit plus pratiqué. Cela s'explique par le fait d'un manque de temps, d'une masse de papiers administratifs à remplir,

et d'une certaine timidité de l'inconnu qui se fait aussi ressentir chez le professionnel de l'InfoDoc. Pourtant, « *nous ne pouvons procéder pour nous instruire, que du connu à l'inconnu* » (Lavoisier [1789]), il ne tient qu'à nous de franchir le pas, ou dans ce cas-ci, les frontières... ♦

Références

BORRY, Marc, 2019. Compte-rendu du Colloque sur le « futur de l'intelligence économique ». Noesia [en ligne]. Mars 2019. N°5, pp. 9-10. [Consulté le 30 juin 2020]. Disponible à l'adresse : <https://noesia.be/onewebmedia/Noesia%205.pdf>

BORRY, Marc et ORBAN, Michèle, et al., 2019. Métier d'avenir : chargé de veille. Le Forem [en ligne]. Octobre 2019. 25 p. [Consulté le 30 juin 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.leforem.be/Mun-goBlobs/1391469193432/20191029_A2P_charge_de_veille.pdf

MADINIER, Hélène et HAESSEN, Stéphanie, 2019. Evolution des pratiques de veille en Suisse romande et rôles des professionnels de l'information dans la promotion de la veille. Cahiers de la Documentation – Bladen voor Documentatie. Aout 2019. 2020/1, pp. 20-27.

Traité élémentaire de chimie : discours préliminaire d'Antoine Lavoisier, Paris, [1789].

Illustrations : Illustration libre de droit provenant de Pexels et Pixabay.

Ma bibliothèque à distance

Gaël Sala, Bibliothécaire à Blonay – St-Légier
Fanny Ramagli, Bibliothécaire à Blonay – St-Légier



Mi-mars 2020, le début du semi-confinement et la fermeture des écoles se sont accompagnés d'un soudain besoin d'occupation pour petits et grands. Très rapidement la presse, les institutions culturelles, musées, bibliothèques, et même des individuels se sont mués via le web en prescripteurs d'activités divertissantes et/ou intelligentes. La bibliothèque de Blonay-St-Légier s'est posé la question : était-il judicieux de se joindre au mouvement ?

La réflexion a été menée de manière informelle par les bibliothécaires. Une première réticence venait de la surabondance des sites proposant des activités pour s'occuper pendant le confinement. Était-il réellement utile d'offrir à notre tour un portail forcément redondant ? L'objectif n'était pas de publier du contenu pour justifier notre existence, mais bien

de répondre à un besoin. La deuxième hésitation portait sur la réception d'une telle plateforme. Connaissant nos publics, leurs besoins et leurs usages du numérique, la pertinence d'une plateforme web n'était pas garantie.

C'est pour tordre le cou à ces hésitations que nous nous sommes lancés. À nous, professionnels, de gérer la surabondance, trier et sélectionner, afin d'offrir la qualité à notre public. Cela nous permettait également de maintenir une présence, un service auprès de nos lecteurs les plus assidus.

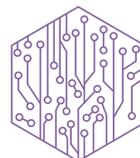
Face à la diversité des offres d'activités proposées partout, nous avons choisi de restreindre la sélection aux ressources strictement littéraires (apprentissage de la lecture, livre en tant que contenant, lecture plaisir, livres audios, livres

filmés, interviews d'auteurs, activités autour d'illustrateurs, etc.). Nous avons donc délibérément ignoré les ressources d'ordre pédagogique, artistique, sportif, etc. De plus, pour répondre à un besoin plus tactile ou ludique des plus jeunes et toujours dans l'idée de désacraliser le livre, nous avons inclus des idées de jeux ou activités à faire autour de livres déjà possédés au domicile. La plupart de ces activités sont largement inspirées des animations pédagogiques offertes par la bibliothèque à l'établissement scolaire de Blonay-St-Légier.

Comment, sous quelle forme allions-nous maintenant proposer ces différentes ressources ? Le classement s'est fait de manière assez intuitive en suivant les catégories d'âge déjà présentes dans le classement et la signalétique de la bibliothèque : Petite enfance, Enfants, Jeunes, adOs, adUltes. Ceci a permis aux visiteurs du site (et usagers de la bibliothèque) d'avoir un environnement familier. Au départ, nous imaginions plutôt une page de notre site avec une liste des ressources. Toutefois, nous nous sommes rapidement rendus compte que l'information y serait indigeste, plus près d'une « webothèque antédiluvienne » que d'une présentation dynamique. Nous avons ensuite pensé à l'outil Padlet, utilisé notamment par l'établissement scolaire

de Blonay-St-Légier, et facilement intégrable à notre site. Cependant, l'ergonomie souvent douteuse de cet outil a été un des points qui nous a décidé à partir sur une autre solution. Il fallait parer à l'urgence ou tout du moins proposer quelque chose à nos usagers rapidement. La création d'un sous-site de la bibliothèque avec Wordpress comme outil de gestion de contenu s'est donc vite imposée. En effet, la bibliothèque a la chance d'avoir les compétences internes pour la mise en place d'un tel site « fait maison ». Nous avons pioché dans le matériel iconographique (signalétique, photos des locaux, etc.) que nous possédons à la bibliothèque, le tout mis en ligne, « jemoccupe.mabibliotheque.ch » était né.

La promotion et diffusion du site s'est faite via notre site internet, Facebook, etc. L'établissement scolaire de Blonay-St-Légier a inclus le site aux ressources proposées aux élèves pendant la période d'enseignement à distance. Toute proportion gardée, le site a eu son petit succès avec une moyenne de presque 200 vues par jour. ◆



La médiation culturelle à l'emporter ? Ajustements et questionnements de la Bibliothèque municipale de Vevey

Camille Mottier, stagiaire en médiation culturelle
Mylène Badoux, responsable médiation culturelle

Au même titre que le menu du jour entrée-plat-dessert, que le café de la pause de 10h, ou l'apéro de fin de journée, la médiation culturelle est devenue un bien consommable qui a également dû passer au mode "à l'emporter". Suivant ainsi les recommandations de l'OFSP concernant les règles d'hygiène, toutes les institutions doivent s'adapter aux questions de distanciation sociale. Toutes également font de leur mieux pour continuer de proposer leurs services avec qualité, et c'est également le cas des bibliothèques.

Le confinement a invité chacun.e à rester chez soi, à construire une cabane dans son salon, à se lancer dans la cuisson de pain au levain, à augmenter sa créativité et sa productivité. Les injonctions de cette quarantaine ont également enjoint à la lecture comme activité relaxante et distrayante. Comme toutes les institutions culturelles,

les bibliothèques ont fermé leurs portes étant jugées non indispensables à notre survie. S'il est évident que nous avons la nécessité de nous alimenter et de nous soigner en priorité, nous avons aussi besoin de nourrir notre curiosité, de nous cultiver pour avancer.

Le maître mot est alors celui de l'adaptation : adapter le programme culturel, adapter le prêt pour une formule à distance, et s'adapter au télétravail. Comment continuer de faire de la Bibliothèque un endroit à part, accueillant, malgré ses portes fermées ? Comment garder l'esprit du "troisième" lieu alors qu'il est par définition impossible d'être ailleurs que dans le premier lieu (la maison) et même difficile d'être dans le deuxième (le lieu de travail) ? Ce concept développé au début des années 90 encourage à concevoir les lieux publics culturels comme de véritables espaces

d'échanges, d'horizontalité des rapports mais aussi de rencontres entre communautés et classes sociales. Cet objectif aux multiples niveaux peut être atteint, entre autres, grâce à la médiation culturelle qui favorise l'insertion de chacun.e, le dialogue et les expériences individuelles et collectives. La Bibliothèque de Vevey accorde depuis bientôt une dizaine d'années une place importante dédiée à la médiation culturelle. Notre programme dédié aux sexualités - espièglement baptisé "Programme culotté" - a dû être complètement revu et adapté aux circonstances sanitaires. La distanciation physique est un des nombreux obstacles que nous avons tenté de transformer en défis pour proposer malgré tout un contenu culturel dynamique à notre fidèle public.

Plusieurs solutions sont envisageables pour pallier à l'impossibilité de se rencontrer concrètement dans un lieu fermé. Bien qu'elles puissent être catégorisées différemment, nous avons décidé de nous questionner sur le médium utilisé pour atteindre le public, et en sommes arrivées aux conclusions suivantes : revenir à des moyens de communication « classiques » tels que le courrier postal, la radio ou le téléphone (nous étions à deux doigts de tenter aussi les signaux de fumées...); profiter de l'existence du numérique et des réseaux sociaux pour atteindre rapi-

dement un grand nombre de personnes (nous étions à deux doigts de nous lancer dans des chorégraphies sur TikTok...). Ces deux approches présentent avantages et inconvénients, et ne s'excluent pas mutuellement !

Pour ce qui est de la première, la Bibliothèque a par exemple mené à bien un projet de médiation culturelle s'adressant tout particulièrement aux personnes de plus de 65 ans. En effet, il est fréquent que ces personnes soient, le restant de l'année et hors période de pandémie mondiale, dans une sorte de confinement. La fracture du numérique participe à une forme d'exclusion d'une partie de la population ; nous avons ainsi voulu rappeler aux personnes de plus de 65 ans l'importance qu'elles ont à nos yeux. Ces fidèles lecteur.ice.s sont les témoins vivants de l'évolution de la Bibliothèque, l'ont suivie à chacune de ses étapes, et en font partie au même titre que n'importe qui, peu importe leur nombre de visites annuelles. En collaboration avec Maude Gyger, artiste veveysanne, nous leur avons adressé par courrier postal, une œuvre personnalisée avec leur nom et six modèles de petits mots tendres tels que "Merci pour votre soutien précieux durant cette drôle de période, qui nous permet aussi de se rappeler l'importance et le bonheur de lire ensemble !" ou encore "Le confinement nous a peut-être un peu

éloigné, mais nous tenons à vous rappeler à quel point nous apprécions votre fidélité à la Bibliothèque !". Les enveloppes ont été créées par l'artiste, pliées à la main par l'équipe de la Bibliothèque, puis envoyées pour rappeler à ces personnes qu'elles comptent à nos yeux. L'usage du courrier postal permet de s'adapter à ce public qui apprécie à sa juste valeur une lettre manuscrite et envoyée par la poste. La portée émotionnelle de mode de communication resserre ainsi différemment les liens avec cette partie de la population, et leur rappelle qu'ils et elles ne sont pas oubliés.e.s.

Par ailleurs, nous tenons à souligner la démarche qu'a entreprise la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains, en mettant au goût du jour la lecture par téléphone. Ils ont réuni puis formé une équipe d'une douzaine de bénévoles, se sont mis d'accord sur une sélection d'histoire durant une quinzaine de minutes, et se sont lancés dans l'aventure de la lecture à voix haute. Ce sont plus de cent lectures qui ont été réalisées, parfois ponctuellement mais parfois aussi de manière plus régulière pour découvrir une œuvre plus longue. Cette action s'est mise en place en se basant sur les ressources à disposition, s'inscrit durablement dans le temps à faible coût, et peut être facilement déclinée le cas échéant. Cette façon de réfléchir au moyen de communication en amont du contenu donne l'impulsion à

une créativité différente ; lorsque la forme change, le fond s'adapte également, et ceci afin de rappeler que les bibliothèques appartiennent à tout le monde.

Notre seconde approche s'est quant à elle basée sur l'emploi des ressources numériques déjà en place et sur la création de nouvelles plateformes virtuelles. Cette méthode s'adresse aux personnes qui sont à l'aise avec la technologie, et ainsi indirectement à des personnes plus jeunes. Un des outils auquel nous avons beaucoup recouru est l'application de vidéoconférence Zoom, malgré les problématiques de protections de données qu'elle a pu soulever, et qui sont également à prendre en compte dans le cadre de toute présence sur le web. Les spectateurs.e.s ont pu poser leurs questions aux intervenants.e.s. La première, grâce à ce dispositif audiovisuel, nous avons par exemple adapté notre club de lecture en ligne : « En marge » a alors augmenté sa fréquence à un rendez-vous hebdomadaire, pour créer un lien régulier entre les participants.e.s. Les idées de lecture ont parfois laissé place à des idées de films à regarder en ligne, de chaînes Youtube, de podcast et autres contenus multimédia disponible gratuitement et en ligne. Nos activités en langues étrangères "1001 histoires" se sont également numérisées. Nous avons proposé des contes en espagnol, en arabe et en portugais en

vidéo live via Zoom. Via Zoom, nous avons également proposé deux conférences live : l'une sur le plaisir sexuel et les idées reçues à ce sujet, l'autre sur l'orgasme masculin. Également disponible sur YouTube, ce contenu s'adresse à un public plus âgé et intéressé par les questions autour de la sexualité. Cela a permis de faire vivre notre « Programme culotté » malgré le confinement.

Par ailleurs, sur nos pages Instagram et Facebook, nous avons lancé le hashtag "#quarantainelitteraire" afin de rester en contact avec nos lecteur.ice.s. Ces dernière.s nous ont fait part des titres et des lieux de leurs lectures à la maison, ainsi que de leurs envies littéraires. Un questionnaire important s'est dès lors formé autour de l'utilisation des réseaux sociaux, lesquels ont rapidement débordé de contenu dès les premiers jours de confinement. Alors que le contenu est facilement diffusable, à moindre coût et à un nombre élevé de personnes, il vise une certaine partie de la population. Sa durée de vie parmi des centaines d'autres publications, et par là même le rapport "temps investi" vs "impact concret", est fortement mise en cause. Cette réflexion nous a dès lors menées à davantage relayer du contenu créé par d'autres personnes, plutôt que d'en créer nous-mêmes. La Bibliothèque doit selon nous servir à donner la voix à des projets

et idées pertinentes qui s'inscrivent dans les valeurs promues par l'institution. Cette démarche de "porte-parole" a engendré la création d'une sélection sous le nom de "On fait quoi ce week-end", qui réunit par âge et par thématique des recommandations culturelles et des idées d'activités pour s'occuper en fin de semaine. Tous les numéros sont disponibles sur notre site Internet, et constituent ainsi une base de données durable et pertinente également le restant de l'année. Nous avons également numérisé notre borne de projection de courts métrages afin de rendre ces derniers accessibles sur la toile. Le projet "Jason Borne" mené en collaboration avec l'Association Base-Court et la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains, a pris la forme d'un mini-cinéma, à côté de la médiathèque, qui met en avant mensuellement deux films liés à une thématique précise. Ces courts métrages sont également accompagnés de fiches pédagogiques en fonction de l'âge afin de prolonger l'activité au-delà du simple visionnement.

Enfin, afin d'occuper les enfants de manière ludique pendant les vacances de Pâques, nous avons lancé un concours de stop-motion en partenariat avec le Vevey International Funny Film Festival (VIFFF) et les cinémas Cinérive. Cette activité tout aussi chronophage que créative a permis aux familles d'apprendre une technique ciné-

matographique qui nécessite très peu de matériel, de réfléchir à un scénario original et de créer de A à Z un court métrage sur le sujet suivant : « Qu'est-ce que j'ai fait pour la première fois lors du confinement ? » Cette réflexion avait pour but d'apporter un peu d'optimisme à cette quarantaine, et d'enjoindre les enfants à méditer sur la période qu'ils ont vécue et d'en parler avec leurs parents.

En usant conjointement ces différentes méthodes et médiums, nous avons essayé de nous adresser au plus grand nombre, en variant les supports et les contenus pour garder le dynamisme de la Bibliothèque et le lien avec les usager.ère.s. Cependant, certains publics restent inaccessibles, et ce pas uniquement en temps de confinement. Une réflexion à plus large échelle incite à se pencher sur ces personnes inatteignables ; est-il de notre devoir d'atteindre chacun.e, de faire en sorte que tout le monde soit inclus ? Ou est-ce une vision utopiste plus contraignante qu'autre chose ? Par ailleurs, comment toucher les personnes qui ne vont pas forcément bien ? Car la participation du public se condense en grande majorité autour des gens qui ont l'énergie d'être créatif, le temps à disposition pour suivre une conférence ou regarder une vidéo, et les moyens nécessaires pour réaliser ces activités. Les questionnements

liés au confinement nous invitent à repenser la médiation sur les plans collectifs et individuels, à réenvisager différemment l'utilisation des espaces publics / ouverts par rapport aux espaces privés / fermés ainsi qu'à se remettre en question personnellement sur le sens qu'à pour chacun.e d'entre nous le mot médiation. De quoi avons-nous vraiment besoin en termes de besoins primaires dans ce nouveau monde masqué et aseptisé ? Le Covid a ébranlé la médiation culturelle dans ses valeurs intrinsèques. Médiateur.rice culturelle est un métier de lien. Sans rencontre, il perd son sens. Malgré un contexte lourd et instable, ce retour à des interrogations de premier ordre peut se faire sinon avec joie, au moins avec optimisme, pour espérer continuer de proposer des actions de médiation pertinentes, durables, en lien avec l'actualité et les préoccupations de nos publics. Continuons donc à médier aussi culturellement que possible, et aussi inclusivement que nécessaire. ◆



Biblio Maker

swiss made library software

BiblioMaker est utilisé depuis plus de 30 ans en Suisse par des centaines de bibliothèques de toutes tailles.

Le logiciel est unanimement loué pour sa puissance et sa simplicité d'emploi.

Essai gratuit !

Location dès
Fr. 19.- par mois

www.bibliomaker.ch

info@bibliomaker.ch - 0800 822 228 - Micro Consulting

Windows - macOS
Smartphone - iPad - Cloud

Remerciements

Le Comité de rédaction 2019-2020 Hors-Texte souhaite remercier Messieurs Michel Gorin et Matthieu Cevey pour leurs conseils et leur confiance ainsi que l'AGBD pour nous avoir offert une telle liberté d'expression lors de ce travail. Merci également à tous les contributeurs qui ont participé aux deux publications, cela a été un véritable plaisir de découvrir et de lire leurs articles.

Enfin nous tenons à remercier les lecteurs de Hors-Texte pour leur fidélité, nous sommes fiers et heureux d'avoir eu la possibilité de prendre part à la belle histoire de cette publication pour eux.

Améthyste, Ilan, Jérphine et Patricia

Hommage à Philippe M. MONNIER

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès le 19 avril 2020 de P. Monnier. Directeur adjoint à la BPU (devenue la BGE) où il était Conservateur des manuscrits, il a enseigné de nombreuses années l'Histoire des bibliothèques à l'Ecole de bibliothécaires de Genève. Il a été, de 1984 à 1986, Président de l'Association des bibliothécaires suisses (ABS). Parmi ses nombreux travaux d'érudition, on signalera qu'il est d'éditeur scientifique du "Journal intime" de Frédéric Amiel.

Hommage à Zlata DUPERREX

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de l'ancienne bibliothécaire-chef de la Faculté des lettres de l'UNIGE, Zlata Duperrex. Elle s'est éteinte paisiblement le 2 mai 2020 à l'âge de 100 ans. Elle avait participé au groupe de travail qui, en 1981, élaborait la stratégie d'informatisation des bibliothèques de l'UNIGE. Sous sa direction, en 1983, les bibliothèques d'allemand, d'anglais, d'histoire de l'art et de romanche adoptèrent Sibil.

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement deux fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3).

Adresse du site internet de l'AGBD

<http://www.agbd.ch>

Comité de rédaction

Améthyste Bovay, Jérphine Gay,
Ilan Leroux, Patricia Perdigao

Adresse : AGBD - Association
Genevoise des Bibliothécaires
et Professionnels Diplômés en
Information Documentaire
1200 Genève

E-mail : hors-texte@agbd.ch

ISSN 0258-0713

Impression Colorset, Carouge

Tirage 280 exemplaires

Septembre 2020

Table des matières

Edito	1
Billet de présidence	2
Interview croisée : Bibliothèques et gestion du confinement	3
Mirabilia	10
Travaux de Master en Sciences de l'information	15
Une Belge se promène à Genève	26
Ma bibliothèque à distance	31
La médiation culturelle à l'emporter ? Ajustements et questionnements de la Bibliothèque municipale de Vevey	33

